

Formation Intelligence Artificielle : protéger ses inventions

| | |
|--|--|
| Durée de la formation : | 7 heures |
| Date de la session : | du 16/11/2026 au 17/11/2026 |
| Dates précises : | |
| Horaires de la session : | 16/11 : 14h – 17h30 et 17/11 : 9h – 12h30 |
| Lieu : | En distanciel - |
| Nombre de places maximum : | 10 |
| Formateur(s) : | IEEPI - INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ |
| Prérequis sur cette formation : | Maîtriser la rédaction des brevets |
| Public ciblé : | Personnels de l'université de Bordeaux et partenaires du site/PUJ |
| Public prioritaire : | - Enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants. - Toute personne travaillant en lien avec les brevets et la PI |
| Date limite d'inscription : | 04/11/2026 |

Objectifs :

- Comprendre les spécificités du brevet IA
- Identifier les points clés dans la rédaction d'un brevet IA
- Anticiper les objectifs lors de l'examen et son contournement
- Aborder les questions liées à la protection des bases de données destinées à l'IA

Programme :

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle (IA) ?

- Définition / Évolution dans le temps
- Apprentissage automatisé – Machine Learning
- Apprentissage profond – Deep learning

Intelligence artificielle et brevetabilité

- En Europe – Méthodes mathématiques et inventions mises en œuvre par ordinateur – Les directives de l'OEB – La qualité d'inventeur (DABUS)
- Aux États-Unis – Test Alice/Mayo – Nouvelles Directives

Les spécificités connexes

- Les compatibilités actuelles avec le régime des bases de données, du droit d'auteur, du régime des données
- Compatibilités et complémentarités avec les logiciels

Rédaction d'une demande de brevet liée à l'intelligence artificielle

- Revue de la jurisprudence et de cas concrets
- La suffisance de description
- L'élargissement et l'enrichissement de l'invention
- Conseils et éléments pratiques en vue de la rédaction
- Exemples de revendications

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:bf-formation.innovation@u-bordeaux.fr>
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)
et toutes les infos sur [l'intranet](#)